

WORKING PAPER

working paper **numéro 159**
juillet, 2017

ISSN 1812-108x

Publication de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et
le Programme des Nations Unies pour le développement

Promouvoir les programmes d'achats d'aliments dans des contextes de pauvreté rurale généralisée : le ciblage des petits exploitants dans le cadre du PAA Afrique au Niger

Rosana Pereira de Miranda, Amadou Diop et Israel Klug,
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG) Working Paper No. 159

**Promouvoir les programmes d'achats d'aliments dans des contextes de pauvreté rurale généralisée :
le ciblage des petits exploitants dans le cadre du PAA Afrique au Niger**

Par Rosana Pereira de Miranda, Amadou Diop et Israel Klug

La présente publication fait partie d'une série de *Working Papers* produits dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale afin d'alimenter les débats régionaux sur ce phénomène à travers le monde.

Publication de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et
le Programme des Nations Unies pour le développement

Tous droits réservés.

Élaboré au Brésil par le Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

*Le Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive est un partenariat entre
le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Gouvernement brésilien.*

Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG)

SBS, Quadra 1, Bloco J, Ed. BNDES, 13º andar

70076-900 Brasília, DF - Brésil

Téléphone : +55 61 2105 5000

ipc@ipc-undp.org ■ www.ipcig.org

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention d'entreprises ou de produits de fabricants spécifiques, qu'ils soient ou non brevetés, ne signifie pas que ceux-ci ont été avalisés ou recommandés par la FAO ou le PNUD de préférence à d'autres entreprises ou produits de nature similaire qui ne sont pas mentionnés. Les avis exprimés dans le présent produit d'information sont ceux de son ou ses auteur(s) et ne correspondent pas nécessairement à ceux de la FAO ou du PNUD.

La FAO et le PNUD encouragent l'utilisation, la reproduction et la diffusion du contenu du présent produit d'information. Sauf indication contraire, ce contenu peut être copié, téléchargé et imprimé à des fins d'étude privée, de recherche et d'enseignement, ou pour être utilisé par des produits ou services non commerciaux, à condition que la FAO et le PNUD soient dûment cités comme les sources et titulaires de droits et que les avis, produits ou services en résultant ne laissent en aucun cas entendre qu'ils ont été cautionnés par la FAO ou le PNUD.

Les demandes de droits relatifs à la traduction, l'adaptation, la revente ou tout autre usage commercial doivent être formulées via www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressées à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur son site internet (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés sur publications-sales@fao.org.

Les publications de l'IPC-IG/PNUD peuvent être téléchargées gratuitement à l'adresse www.ipcig.org/publications

Print ISSN : 1812-108X

© FAO et PNUD, 2017

Les *Working Papers* de l'IPC-IG sont disponibles en ligne à l'adresse www.ipcig.org
et les demandes d'abonnement peuvent être adressées par courriel à ipc@ipc-undp.org.

PROMOUVOIR LES PROGRAMMES D'ACHATS D'ALIMENTS DANS DES CONTEXTES DE PAUVRETÉ RURALE GÉNÉRALISÉE : LE CIBLAGE DES PETITS EXPLOITANTS DANS LE CADRE DU PAA AFRIQUE AU NIGER¹

Rosana Pereira de Miranda,² Amadou Diop² et Israel Klug²

1 INTRODUCTION

Situé dans la région du Sahel, au sud du Sahara, le Niger est un pays dont le vaste territoire (1 267 000 km²) est occupé à plus de deux tiers par le désert. En 2015, sa population était estimée à plus de 17 millions d'habitants et il enregistrait un taux de croissance particulièrement élevé de 3,3 pour cent par an. Classé 187^{ème} suivant l'indice du développement humain (IDH) du PNUD 2014 (FAO, 2015), il figure parmi les pays les plus pauvres du monde. Les principales activités économiques y sont l'agriculture et l'élevage, auxquels se consacrent plus de 80 pour cent de la population. Elles y prennent la forme d'exploitations familiales de subsistance et dépendent fortement des variations climatiques, qui sont source de déficits de production alimentaire et fourragère, de crises sociales et de catastrophes naturelles.

La population se trouve ainsi confrontée à une insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique ; depuis 2005, elle a traversé trois crises alimentaires majeures qui ont affaibli les conditions de vie des petits producteurs. Le pays souffre également d'une malnutrition chronique qui affecte 53 pour cent des enfants de 6 à 59 mois (INS Juin 2014) et d'une prévalence de la malnutrition aiguë de 14,8 pour cent, souvent supérieure au seuil d'alerte de 10 pour cent établi par l'OMS. La malnutrition chronique affecte quant à elle un enfant sur deux.

Par ailleurs, la volatilité inter-annuelle et inter-saisonnière ainsi que le niveau élevé des prix des denrées alimentaires ne font qu'aggraver les difficultés rencontrées par les ménages vulnérables pour accéder aux aliments. En réponse à cette situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Gouvernement du Niger a adopté en avril 2012 l'Initiative 3N (I3N) : « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens », dont l'objectif global consiste à « contribuer à

1. Les auteurs souhaiteraient remercier leurs collègues du gouvernement nigérien et des bureaux de la FAO et du PAM au Niger pour les informations partagées, la révision et les suggestions sur le texte et pour entretiens accordés, en particulier Marcos Le Moal (PAM Niger), Nafiou Issiaka (PAM Niger), Malick Haido (FAO Niger), Amadou Diallo Allahoury (Initiative 3N) et les représentants des fédérations des Unions des Organisations des Professionnelles Agricoles du Niger (FUOPAN/SA'A), Fuma Gaskiya, Nazari et de l'Office des Produits Vivriers du Niger.

2. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

mettre les populations nigériennes à l'abri de la faim et à leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ».

Ce cadre de référence s'articule autour de cinq axes stratégiques : 1) l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, 2) l'approvisionnement régulier des marchés, 3) le renforcement de la résilience des populations face au changement climatique, aux crises et aux catastrophes, 4) l'amélioration de l'état nutritionnel et 5) l'animation et la coordination de l'13N. Au-delà de l'initiative 3N, les partenaires techniques et financiers comme la FAO et le PAM travaillent en collaboration avec le gouvernement pour renforcer la sécurité alimentaire au Niger en appuyant l'accroissement de la production agricole et en approvisionnant des cantines scolaires dans le cadre du programme d'alimentation scolaire, entre autres interventions.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de l'initiative PAA Afrique au Niger bénéficie de l'appui technique et financier du gouvernement du Brésil, du Haut-Commissariat de l'Initiative 3N, de la FAO et du PAM. Depuis 2012, trois objectifs stratégiques découlant de l'objectif général du programme ont orienté sa mise en œuvre : intensifier la production locale des petits producteurs, en particulier des femmes, promouvoir les initiatives locales d'achat de produits du terroir au travers des organisations de producteurs pour alimenter les cantines scolaires et tirer parti de l'initiative pour renforcer le programme d'alimentation scolaire du Niger lié à la commercialisation des produits des organisations de producteurs.

Le programme PAA Afrique au Niger a été administré par la FAO et le PAM en collaboration avec les services décentralisés du ministère de l'Agriculture, l'Institut national de recherche agronomique et les quatre fédérations d'agriculteurs concernées. Mis en œuvre depuis 2012, ce programme s'est divisé en une phase pilote (2012-2013) et en une phase de consolidation (depuis 2014). La présente étude se concentre sur sa phase pilote.

Achevée en décembre 2013, la première phase du programme a concerné 3 communes de la région de Maradi : Korin Habjia, Chadakori et Kornaka. Elle s'est déroulée en partenariat avec trois fédérations de producteurs et une union. Dans le cadre des achats effectués auprès des producteurs, environ 611 petits producteurs (dont 273 femmes) ont été ciblés pour recevoir l'appui à la production agricole sous forme d'intrants, d'équipements et de formations techniques et 572 ont bénéficié de la garantie de commercialisation de leur production grâce à l'appui conjoint de la FAO et du PAM.

La FAO et ses partenaires ont été chargés d'appuyer l'accès aux intrants et de dispenser la formation sur les itinéraires techniques du mil et du niébé, les deux cultures soutenues dans le cadre du programme. Le PAM a quant à lui mis en œuvre les achats locaux auprès des organisations de producteurs, tout en appuyant le stockage des céréales et le développement des capacités des organisations en matière de commercialisation. Pendant la phase pilote, 238 tonnes de mil et niébé ont été achetés ; dans le cadre du programme d'alimentation scolaire, les céréales ont été incluses dans les menus de 60 écoles de la région de Maradi.³

Le programme a ciblé les petits exploitants vulnérables à l'insécurité alimentaire. Ce ciblage a produit une série de résultats, d'opportunités et de contraintes interdépendants. Selon une enquête menée en 2014 pour collecter des informations sur les conditions de vie des petits producteurs et sur les organisations paysannes, les bénéficiaires du projet sont des ménages très pauvres dont 70 pour cent des dépenses sont directement consacrées à l'alimentation. On observe par ailleurs une adhésion massive des femmes à ce projet (plus de 50 pour cent des petits producteurs ayant participé sont des femmes).

Les expériences relatives aux programmes d'approvisionnement institutionnel se multiplient dans le contexte africain, car elles offrent des possibilités d'inclusion économique en milieu rural grâce à un accès accru aux marchés. Elles peuvent en effet contribuer à l'augmentation des revenus, à la hausse de l'investissement des ménages et au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, conformément au droit fondamental à une alimentation adéquate (De Schutter, 2014). Le manque de données disponibles sur l'évolution de tels programmes dans leurs différentes modalités (*home grown school feeding*, formation des stocks stratégiques, etc.) et plus particulièrement sur l'impact de ces derniers sur les moyens de subsistance, limite toutefois leur éventuelle expansion et leur évolution vers un statut de politiques publiques.

Si l'on veut répondre à l'intérêt croissant pour l'intégration d'interventions agricoles à des initiatives de protection sociale dans le contexte africain, il convient de se pencher sur les outils déployés dans ces différents types d'initiatives (SOFA 2015). Lorsqu'elles sont mises en lien avec des instruments de protection sociale, tels que l'alimentation scolaire, les initiatives d'achats institutionnels permettent de leur conférer une plus grande durabilité. Il convient pour y parvenir de commencer par identifier le potentiel des ménages vulnérables auxquels pourrait bénéficier l'accès aux marchés.

Dans ce contexte, le PAA Afrique a enregistré des résultats largement positifs en matière de productivité et de capacité à commercialiser la production excédentaire. De tels résultats témoignent du potentiel des achats locaux auprès des petits agriculteurs, malgré l'existence de difficultés à surmonter, comme le déficit de production, l'insuffisance des revenus des agriculteurs et leur manque d'accès aux services techniques et aux intrants.

1.1 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE DE CAS

L'objectif général de cette étude de cas est de présenter l'approche adoptée par le PAA Afrique dans le contexte nigérien ainsi que les décisions qui ont été prises au niveau du programme pour adapter les achats locaux au contexte local et qui ont permis de parvenir aux résultats obtenus. Son objectif est également de décrire les défis associés qui se sont présentés.

L'objectif spécifique de cette étude est d'exposer en détail l'expérience en matière de processus d'identification des agriculteurs participant aux activités menées au Niger dans le cadre du programme PAA Afrique. Elle vise à décrire le processus de ciblage mis en place pour ensuite pouvoir identifier les principales contraintes qui ont surgi dans le contexte du projet pilote et aborder les défis et opportunités d'une telle approche dans le contexte de programmes d'achats institutionnels pris de façon plus globale. Elle vise également à fournir des données factuelles tirées du cas nigérien pour contribuer à une plus large discussion sur l'intérêt d'inclure un système de ciblage dans ces initiatives ; elle exposera par ailleurs quelques implications de ce choix vis-à-vis des outils utilisés, des structures de partenariats et des résultats escomptés.

En documentant les innovations locales réalisées au Niger, nous espérons apporter des éléments relatifs aux programmes d'achats institutionnels dans leur globalité et souligner certaines lacunes en matière de connaissances pour continuer à renforcer l'impact de ces interventions. Compte tenu de la brièveté de cette étude de cas, les idées présentées ici schématisent souvent l'interdépendance complexe des facteurs qui influent sur les marchés alimentaires et sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger. En outre, étant donné la nature pilote du programme et sa portée limitée, cette étude de cas ne vise pas à tirer des conclusions fermes sur le sujet, mais plutôt à soulever des questions pertinentes fondées sur l'expérience du pays.

Il importe de noter que cet article se concentre exclusivement sur le ciblage des agriculteurs participant au programme, malgré le double objectif du PAA Afrique, qui consiste d'une part à soutenir les petits exploitants en leur donnant accès à des marchés nouveaux et fiables et, d'autre part, à améliorer le statut nutritionnel et la fréquentation scolaire des enfants grâce à des programmes d'alimentation scolaire. Ce choix s'explique par l'absence d'éléments et de données suffisantes pour ouvrir une conversation simultanée sur le ciblage des écoles et des enfants, mais aussi par la volonté d'étudier plus en détail les implications de la participation des agriculteurs les plus vulnérables aux programmes d'approvisionnement local.

La première section vise à situer le ciblage dans le débat sur les programmes d'achats institutionnels. La deuxième section présente quant à elle la démarche de mise en œuvre et met l'accent sur la participation des organisations paysannes, sur les outils utilisés pour soutenir les capacités du public ciblé en matière de production et de commercialisation et sur les résultats obtenus. La troisième section décrit enfin le processus de ciblage des agriculteurs bénéficiaire et ouvre une discussion sur la faisabilité de la mise en œuvre de ce type de programmes dans de plus vastes contextes de vulnérabilité sociale et agro-climatique.

2 LE CIBLAGE DANS LES PROGRAMMES D'ACHATS INSTITUTIONNELS : BREF APERÇU

La discussion sur la pratique du ciblage dans les programmes d'achats locaux s'inscrit dans un plus large débat sur le rôle de ces initiatives dans la promotion de canaux plus durables et équitables d'inclusion des petits agriculteurs. Les difficultés à s'intégrer sur les marchés sont notamment liées 1) à des obstacles physiques générés par des infrastructures limitées, 2) à des relations déséquilibrées entre producteurs et intermédiaires sur les marchés, 3) à un manque d'informations concernant le marché et 4) à de faibles capacités organisationnelles qui entravent la compétitivité et le pouvoir de négociation.

Dans un tel contexte, l'approche classique consistant à libéraliser les filières agricoles ne parvient pas toujours à promouvoir des espaces adéquats pour l'insertion des agriculteurs familiaux sur les marchés ; elle ne se traduit pas non plus par une hausse des revenus, par des investissements dans la production ou par l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de ces agriculteurs et de leurs communautés (Al-Hassan, Sarpong and Mensah-Bonsu 2006). On observe donc un intérêt croissant pour les effets des mesures visant à soutenir la commercialisation des produits de l'agriculture familiale sur les marchés. Leurs avantages potentiels peuvent inclure : 1) le développement de systèmes alimentaires locaux servant d'instruments d'inclusion ; 2) un impact positif sur les marchés locaux existants (au niveau des prix, par exemple), 3) la participation des agriculteurs sur les marchés formels et 4) l'augmentation des revenus et de la production des agriculteurs (Swensson 2015).

Au cours des dernières années, les « programmes d'approvisionnement institutionnel » (*Institutional Procurement Programmes, IPP*) ont attiré l'attention d'un nombre croissant de gouvernements, de décideurs et d'organisations internationales, car on leur reconnaît un potentiel considérable de création, de stimulation et d'appui dans la mise au point de systèmes d'approvisionnement alimentaire. Adoptée par l'Union africaine en 2014, la Déclaration de Malabo considère en effet que les mesures d'augmentation de la productivité agricole et les initiatives de protection sociale constituent des moyens qui seront employés jusqu'en 2025 pour éradiquer la faim. Pour ce faire, elle recommande notamment d'« encourager et de

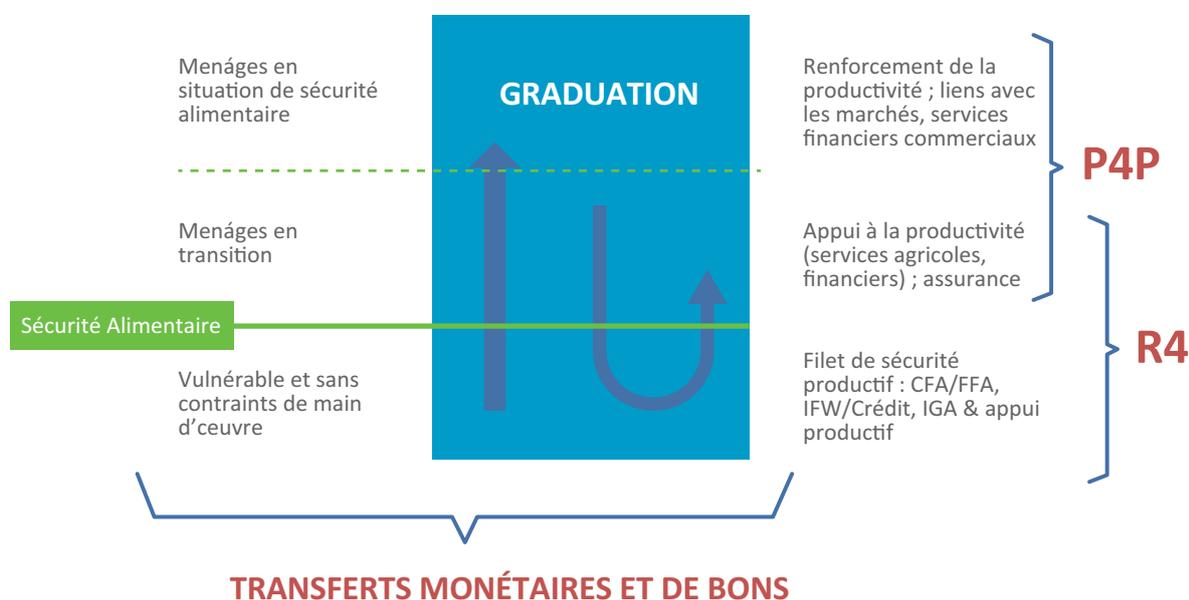
faciliter la consommation accrue de denrées alimentaires produites localement, en favorisant notamment les programmes novateurs d'alimentation scolaire qui utilisent les denrées alimentaires provenant de la communauté agricole locale » (Union Africaine 2014).

Ces programmes reposent sur l'idée selon laquelle il est possible de réduire les risques et de promouvoir une meilleure qualité en mettant en relation les sources majeures et prévisibles de demande structurée en produits agricoles d'une part et, de l'autre, les petits producteurs, conduisant à des systèmes alimentaires améliorés, à une hausse des revenus et à la réduction de la pauvreté.

Si ces programmes suscitent une attention croissante, le manque de littérature concernant leur impact pousse à critiquer leur pertinence au vu de leur coût et de leur potentiel en matière d'économies d'échelle (CFS 2015). Cette discussion est étroitement liée à l'importance de cibler un public adéquat pour le faire participer au programme. L'impact potentiel de ces initiatives sur les agriculteurs les plus pauvres se heurte habituellement à des considérations concernant leur capacité à répondre à de telles initiatives, en particulier dans des contextes de déficit alimentaire. Cette position est clairement illustrée par le schéma ci-dessous, élaboré par le programme *Purchase for Progress* (P4P). Ce dernier figure parmi les programmes d'achats institutionnels mis en œuvre à l'échelle internationale par le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), qui a entrepris de mener une réflexion systématique sur les différentes modalités d'achats locaux à différents niveaux associatifs.⁴

FIGURE 1

Le P4P dans le cadre du plus large portefeuille du PAM pour répondre aux besoins des agriculteurs vulnérables



Source : Choularton (2014). Traduction par les auteurs.

Dans le schéma ci-dessus, les achats locaux constituent des outils complémentaires et sont à ce titre intégrés à d'autres mesures destinées à des populations marginalisées. À partir de l'expérience de l'initiative P4P, les auteurs considèrent que la mise en relation avec le marché constitue un stade plus avancé du soutien apporté aux familles d'agriculteurs vulnérables,

en particulier à ceux qui jouissent d'une situation de sécurité alimentaire (PAM 2015). Cette position reflète en effet l'approche la plus couramment adoptée en matière de programmes de protection sociale, qui considère l'accès aux marchés comme étant incompatible avec la réalité des agriculteurs souffrant d'une forte vulnérabilité à l'insécurité alimentaire. Peu de sources cherchent toutefois à approfondir cette question en se fondant sur les expériences d'achats locaux sur le terrain, creusant ainsi le déficit de connaissances dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, où la pauvreté rurale est très répandue, notamment à cause du manque d'activités productives rentables et durables. En exposant l'expérience limitée du PAA Afrique au Niger, l'idée est d'approfondir le débat autour de cette approche.

3 LE PAA AFRIQUE AU NIGER ET L'APPROCHE DE MISE EN ŒUVRE

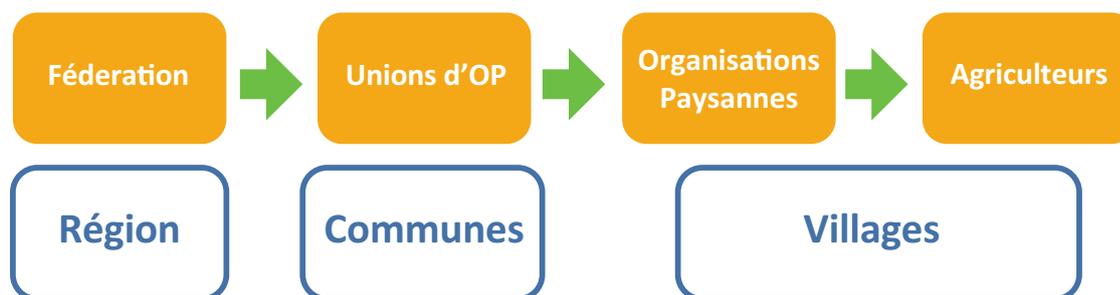
3.1 LES PARTENARIATS ET LA GESTION PAR LES ORGANISATIONS PAYSANNES

Le processus de ciblage du PAA Afrique repose sur une approche conjointe qui s'est efforcée de tirer profit des atouts et de l'expertise des différents organismes impliqués, dans le cadre plus stratégique des communes de convergence. Le processus a dans une certaine mesure privilégié les communes présentant à la fois des écoles avec cantines du PAM et des agriculteurs dotés d'un potentiel productif et organisationnel reconnu.

On constate toutefois que le processus de ciblage a en réalité privilégié l'aspect organisationnel et productif en sélectionnant des organisations paysannes, qui constituent les vraies portes d'entrée de l'appui productif fourni par le programme. Ce constat s'explique principalement par : a) l'expérience de la FAO dans la région à travers d'autres interventions qui ont fourni des pistes sur les possibilités de participation et sur les acteurs dotés d'une plus grande capacité de réponse, b) les besoins opérationnels liés à la mise en œuvre des achats locaux et c) la relative représentativité de ces organisations par rapport aux agriculteurs.

FIGURE 2

Les organisations d'agriculteurs et leurs niveaux géographiques



Source : Elaboré par les auteurs.

La mise en œuvre du PAA Afrique s'est donc principalement concentrée sur le niveau des unions d'organisations paysannes, comme indiqué ci-dessus. Celles-ci sont à leur tour organisées par les fédérations qui, sauf une exception, étaient chargées d'organiser des activités d'appui, des formations, des distributions d'intrants, etc., avec le soutien de la FAO, de la Direction régionale de l'agriculture et de l'Institut national de recherche agronomique du Niger. Grâce à la signature

d'accords entre les fédérations et la FAO, les ressources du programme ont été transférées à ces organisations pour mener des activités notamment liées à l'appui à la production.

Pour comprendre les résultats du ciblage et les contraintes liées aux choix des participants, il convient de formuler des remarques quant à ces structures et à la façon dont celles-ci s'organisent vis-à-vis des initiatives de développement dans la région.

Les organisations paysannes (OP) se regroupent en unions, elles-mêmes rassemblées en fédérations. Le travail des fédérations se fait au niveau départemental, régional ou national et vise à encadrer les OP en matière de gestion, de vulgarisation des techniques agricoles et d'accès aux intrants et aux crédits. La structure et les actions des fédérations reposent sur des appuis financiers externes auxquels s'ajoutent des fonds versés par les membres et récoltés plus ou moins systématiquement (Le Moal 2013c). Selon le PAM (2013), la plupart des ménages des régions de Zinder, Dosso et Maradi ont bénéficié des services techniques proposés par les organisations paysannes ; dans la région de Maradi, la commercialisation de la production par le biais des OP est la modalité la plus courante.

Dans ce contexte, l'autogestion constitue un outil organisationnel largement adopté par les interventions de développement rural. Les avantages de cette approche sont principalement liés à la viabilité de la mise en œuvre directe, qui réduit l'influence des intermédiaires dans la chaîne d'approvisionnement et renforce le pouvoir de négociation des agriculteurs dans le contexte de marchés défavorables. La commercialisation par les OP s'avère par ailleurs plus rentable pour les agriculteurs et l'introduction des achats institutionnels peut contribuer à améliorer encore davantage cette dynamique (PAM 2013). Enfin, l'approche associative s'avère particulièrement bénéfique pour les agricultrices, qui rencontrent plus de difficultés pour accéder aux services et aux marchés. En effet, la proportion de femmes interrogées dont la production est principalement vendue par le biais des OP est significativement plus élevée que celle des hommes. En 2013, les agriculteurs de la région de Maradi ont déclaré que 53 pour cent des ventes d'aliments produits par des femmes se sont fait par l'intermédiaire d'organisations, contre 39,8 pour cent chez les hommes ; en 2014, ces proportions s'élevaient à 60 et 50 pour cent, respectivement (PAM 2013).

Les différences d'organisation et de capacités entre les différents niveaux associatifs (fédérations, unions et OP) peuvent toutefois s'avérer problématiques quant à la portée réelle des achats locaux auprès des petits agriculteurs. D'un point de vue administratif, on constate une certaine dépendance des OP par rapport aux unions et fédérations. Le dispositif financier est assez éloigné de la base des agriculteurs, car son accès est commun aux unions et fédérations, ce qui peut générer un manque de transparence en matière de gestion (GATANCI 2014). Pour s'assurer que les avantages accordés aux fédérations et aux unions descendent jusqu'au niveau des agriculteurs, il est donc nécessaire d'ajuster le processus de ciblage de sorte à couvrir les critères liés à la capacité d'intervention à la base des fédérations et des unions. La question de la capacité de couverture de ces organisations souligne également l'importance de combiner la capacité de gestion des OP à d'autres approches.

3.2 L'ADAPTATION DES OUTILS TECHNIQUES

La viabilité des achats locaux auprès des petits agriculteurs repose sur un soutien continu et adapté et sur la synergie de plusieurs outils qui s'attaquent aux principaux freins à la participation de ces groupes. D'autre part, non seulement les outils de soutien inadéquats ou mal adaptés limitent les résultats obtenus, mais ils peuvent également décourager la participation des acteurs

clés. L'approche de l'appui à la production, les modalités d'achats et l'existence de services de soutien (financier, infrastructures, transport) sont fondamentales dans ce contexte de vulnérabilité.

Soutien productif : Dans le cas du PAA (pendant la phase pilote), l'appui à la production a consisté à fournir des intrants agricoles aux surfaces de 500 hectares à mettre en valeur pour y obtenir une production supérieure à 200 tonnes. Par le biais des associations, la FAO a mis à disposition des semences améliorées, des engrais NPK, des produits phytosanitaires pour le traitement du niébé et des moyens de transport pour le déplacement des agents de formation. Le PAM a également distribué plus de trois mille sacs PICS aux agriculteurs disposant des technologies permettant de stocker les grains pendant plus longtemps, réduisant ainsi les pertes post-récolte et minimisant l'une des plus grandes contraintes auxquelles se trouvent confrontés les petits agriculteurs participant aux programmes d'achats locaux : le stockage (Le Moal 2014b).

Concernant l'adoption de technologies de production, les activités se sont axées sur le système de culture en bandes alternées mil-niébé qui, malgré ses avantages reconnus en matière de productivité, d'utilisation des intrants et de fertilité des sols, est encore sous-utilisé dans la région. Les agriculteurs recourent de plus en plus à ce système, qu'ils souhaitent continuer à utiliser et à vulgariser. Pour ce qui est du transfert des techniques culturales, 68 pour cent des producteurs ont respecté en 2013 la rotation des cultures et tous les producteurs impliqués ont adopté la pratique du système cultural (Nouri 2013).

Appui à la commercialisation : Concernant les achats de céréales, le PAM a directement signé des contrats à terme avec les unions d'organisations de paysans. Pendant un cycle de négociations compris dans ce processus, les meilleures conditions pour la vente des produits des petits agriculteurs au vu des conditions du marché de l'époque ont été mises en place. Il convient de souligner deux aspects fondamentaux dans le cadre des achats auprès des petits agriculteurs et de leurs organisations : la sensibilisation et la mise en place de quotas. La différence entre la quantité autorisée et la quantité livrée indique qu'il est également nécessaire de renforcer la sensibilisation. La vulgarisation des procédures d'achat devrait se faire avant les semis pour permettre aux paysans de bien comprendre toutes les étapes des opérations d'achat et de mieux s'organiser pour répondre à la demande. Parallèlement, la dimension volontaire de la participation au programme d'achats peut conduire à un monopole des ventes par les agriculteurs les plus performants et les mieux intégrés aux marchés. Pour éviter ce risque, un quota de commercialisation maximale de 50 tonnes a été établi dans le village le plus exposé au vu de l'hétérogénéité de ses producteurs.

Mécanismes de financement : Les revenus relativement limités des petits agriculteurs et leur besoin de liquidités entravent l'investissement et la planification en matière de production. Pour faciliter l'accès des producteurs aux intrants, la FAO a placé dans une banque nationale un fonds de garantie à 50 pour cent d'un montant de 80 millions FCFA pour les prêts, dans le cadre du projet IARBIC (Intensification de l'Agriculture par le Renforcement des Boutiques d'Intrants Coopératives).⁵ Toutes les fédérations des OP partenaires du PAA ont accès à ce fonds, qui est géré par un comité mis en place par les OP. Ce fonds destiné à assurer la durabilité de l'accès aux intrants agricoles et à raccourcir le délai entre vente et paiement en est encore à un stade embryonnaire. En 2014, le manque d'informations et de compréhension du fonctionnement des services financiers et des besoins des petits producteurs de la part des diverses parties prenantes a abouti à l'échec des tentatives de financement des plans d'affaires des fédérations (Bouyer 2012). Si les différents niveaux sont impliqués dans le processus d'élaboration du plan de financement et que les capacités d'accès aux services financiers sont renforcées, l'accès au fonds de garantie peut multiplier les options de commercialisation qui s'offrent aux producteurs.

ENCADRÉ 1

L'accès aux intrants

Adoptée dans les pays concernés par des projets pilotes du PAA Afrique, la distribution d'intrants est une méthode utilisée dans l'approche de soutien productif mise en œuvre par la FAO. Les agriculteurs déclarent souvent que l'accès aux intrants de qualité tels que les semences et les engrais constitue une contrainte majeure pour les plus vulnérables, et plus encore pour les agriculteurs au Niger. À Maradi, par exemple, seul 1,8 pour cent du revenu familial est consacré à l'achat d'intrants, mais l'acquisition d'intrants est la deuxième raison pour laquelle les familles demandent des prêts (PAM 2013). En effet, l'approche de résilience de la FAO au Niger se concentre principalement sur l'amélioration de l'accès aux intrants, comme dans le cas du projet IARBIC. Dans le cadre du PAA Afrique, la distribution cherche ainsi à lever un obstacle majeur à la hausse de la productivité des petits agriculteurs.

Après la phase pilote, la FAO a toutefois adopté une approche différente en cessant de distribuer des intrants pour soutenir la campagne agricole et en adoptant une stratégie d'élargissement de l'accès et de l'autogestion des OP. Autrement dit, les outils mis à disposition par des projets de la FAO doivent permettre aux agriculteurs du PAA de couvrir leur propre demande en intrants. Cette décision est avant tout liée aux limites de l'échelle du PAA. Les défaillances du marché et de l'offre locale en intrants rendent leur processus d'acquisition complexe, d'autant plus que le programme exige des quantités réduites. Les coûts associés à l'acquisition des intrants et au calendrier des achats étaient donc incompatibles avec les besoins du programme.

Cette approche reflète également la volonté du programme d'accroître la durabilité de l'intervention et de minimiser la dépendance des agriculteurs vis-à-vis des intrants distribués, au vu notamment des difficultés d'achat et des fluctuations des fonds disponibles à la FAO. Elle renforce également la synergie entre les différentes interventions organisationnelles de la région, car il existe déjà des investissements destinés à améliorer l'accès aux intrants. Enfin, cette approche est susceptible de se traduire par une plus grande responsabilisation des organisations paysannes quant à la prise de décisions concernant la démarche productive (liée à planification de la production des semences, aux décisions concernant les prêts et garanties, au choix des intrants, etc.) À cet égard, on peut souligner les résultats de la phase de consolidation du programme, au cours de laquelle 3 950 kg de semences sélectionnées de niébé et 1 400 kg de mil ont été obtenus au profit des OP par le biais du crédit de campagne accordé par le Département régional de l'agriculture. Un crédit contracté grâce au fonds de garantie a permis l'acquisition de cinq tonnes d'engrais et de 100 litres de produits phytosanitaires destinés au traitement du niébé au profit de trois unions (FAO; PAM 2014).

Cette approche continue toutefois de se heurter à de nombreux obstacles, comme la capacité d'autogestion et la portée souvent faible des organisations paysannes par rapport aux initiatives menées par des fédérations. La non-distribution d'intrants peut également constituer un facteur de démotivation, comme dans le cas des organisations dont l'intérêt pour le programme a baissé après la fin de la phase pilote. La forte demande émanant de nouvelles organisations a néanmoins abouti à l'expansion du PAA pendant la phase de consolidation et des unions de femmes ont enregistré des résultats particulièrement prometteurs, démontrant ainsi que l'approche de l'accès plutôt que celle de la distribution constitue une alternative viable, même lorsque l'on travaille avec des agriculteurs vulnérables.

Son évolution dépendra de la mise en place d'un processus de suivi continu des organisations visant à renforcer la planification de leur production et leurs capacités organisationnelles, à assurer que les outils d'accès sont effectivement disponibles et adaptés aux contraintes et aux besoins des petits agriculteurs et à investir dans des modalités communautaires et auto-organisées, en réduisant la dépendance aux intrants externes en général, comme les systèmes de multiplication communautaires de semences, les pratiques agro-écologiques pour la fertilisation et la gestion des sols, etc.

3.3 LES RÉSULTATS DE LA PHASE PILOTE (2013-2014)

Cette section vise à présenter quelques-uns des résultats enregistrés par le PAA Afrique pendant la phase pilote et la phase de consolidation en vue de corroborer l'analyse des limites et des opportunités liées à sa mise en œuvre. Dans l'ensemble, grâce à l'appui technique et aux intrants fournis par la FAO et le PAM, les agriculteurs ont enregistré des augmentations sensibles de leur productivité et de leur production totale. Des limites significatives se sont faites ressentir sur le plan de la commercialisation, bien que les revenus des ménages aient fortement augmenté sous l'effet des ventes réalisées. Enfin, l'expansion du programme à de nouvelles régions et à de

nouvelles unions à Maradi pendant la phase de consolidation souligne l'importance de créer de meilleures opportunités de marché pour les petits agriculteurs.

Concernant l'impact de l'intervention sur la production, le tableau ci-dessous récapitule le rendement et la production des cultures de mil et de niébé enregistrés par les bénéficiaires du projet.

TABLEAU 1

Evaluation de la production du mil et du niébé dans le cadre du PAA (2013)

Commune	Localités	Surface totale (ha.)	Rendement (kg.)		Production (Tonne)	
			Mil	Niébé	Mil	Niébé
Kornaka	Kornaka	137,5	565	290	78	40
Chadakori	Dragué	106	300	260	32	28
	El kolta	29	400	223	12	6
	Sarkin	125	577	288	72	36
	Hatsi					
	Maiki	69	572	200	40	14
Mayahi	Koren Habjia	40	410	250	16	10
Total		506,5	494	265	250	134

Source : FAO, 2014.

On remarque une nette différence par rapport aux rendements enregistrés par ces mêmes producteurs en 2012 au moyen du système de culture traditionnel, avec une moyenne de 494 kg/ha de mil (2013) contre 237kg/ha (2012) et de 265 kg/ha de niébé (2013) contre 132 kg/ha (2012). Par rapport aux moyennes régionales et nationales, en tenant compte des différences de proportion des surfaces cultivées, ces chiffres indiquent un potentiel de production considérable chez ces agriculteurs, surtout pour le niébé.⁶

TABLEAU 2

Évolution des rendements de mil et de niébé au Niger (kg/hectare)

	2011		2012		2012-13	
	Mil	Niébé	Mil	Niébé	Mil	Niébé
National	391	338	544	283	515	236
Maradi	389	481	571	243	528	167

Source : ministère de l'Agriculture (2013) et Direction des statistiques (2012).

Entre 2012 et 2013, la productivité des cultures a doublé avec le PAA sur les mêmes surfaces (506,5 ha.). En 2013, elle s'élevait en effet à 250 tonnes de mil et à 134 tonnes de niébé, contre 120 tonnes de mil et 67 tonnes de niébé en 2012. Au total, 572 paysans (273 femmes et 299 hommes) ont cultivé du mil et du niébé en bandes alternées sur une surface de 506,5 ha. Ces résultats s'expliquent en partie par les intrants distribués et les formations dispensées dans le cadre du programme, mais aussi par la bonne pluviométrie enregistrée pendant la campagne agricole de 2012 au Niger.

Concernant la commercialisation, il importe de souligner le caractère volontaire de l'adhésion aux achats du PAM dans le cadre du PAA Afrique, qui étaient donc ouverts aux

unions et même aux agriculteurs n'ayant pas été ciblés par le PAA Afrique et n'ayant pas reçu l'appui de la FAO.⁷ À Maradi, 5 unions sur 7 ont constitué des stocks à partir de tous les membres volontaires, à l'exception de celles de Sarkin Hatsi, qui ont seulement commercialisé les denrées des producteurs bénéficiaires du PAA Afrique. Finalement, le PAA a collecté 238,1 tonnes de vivres auprès de sept unions de producteurs, dont 137,2 tonnes de niébé et 100,9 tonnes de mil. Avec les prix différenciés convenus par le PAM et les unions d'agriculteurs, les producteurs ont reçu un différentiel de 18 596 000 FCFA (34 000 USD), soit une différence de 21 pour cent par rapport aux prix du marché, qui a eu un effet positif sur les revenus au niveau individuel.

Enfin, certains résultats témoignent d'une plus grande appropriation de la méthodologie du programme, permettant une expansion géographique du PAA grâce à des fonds mobilisés localement auprès de la FAO et du PAM. Pendant la phase de consolidation (2014-2016), le programme a revu à la hausse le nombre de participants à Maradi et commencé à intégrer les organisations paysannes des régions de Zinder, Dosso, Tahoua et Tillabéri. En 2014 le nombre d'agriculteurs participants est ainsi passé à 1 419 dans la zone pilote (Maradi), soit plus du double de l'effectif de la phase pilote ; le nombre de villages est lui aussi passé de 60 (2013) à 90 (2014). Avec l'augmentation des participants, la surface cultivée a elle aussi triplé : en 2014, 1 507 hectares ont été cultivés par les agriculteurs du PAA, contre 507 en 2013 dans la zone de Maradi. Globalement, la phase de consolidation a porté l'effectif total de producteurs participants à 8 310 dans 4 régions (Maradi, Dosso, Tahoua et Zinder), répartis dans 17 communes et 187 villages et organisés dans 7 fédérations. La production totale (mil et niébé) mobilisée s'est élevée à 3 115 tonnes (FAO; PAM 2014).

À l'expansion du programme discutée dans le cadre du processus de durabilité des achats locaux appuyé par le programme s'ajoute une expansion organique résultant de l'intérêt croissant des organisations paysannes de Maradi pour l'approche proposée. Comme le signalent les dirigeants des organisations et des autorités locales, cet intérêt est principalement lié à l'application de technologies de production améliorées (les résultats concernent l'amélioration de la productivité globalement ressentie dans les communes), à la demande garantie à la fin de la saison et à la politique de prix différenciés.

4 LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES AGRICULTEURS DU PAA AU NIGER

Le processus de ciblage du PAA a cherché à cibler les agriculteurs et leurs organisations, qu'ils dégagent des surplus commercialisables ou qu'il s'agisse de petits producteurs agricoles vulnérables aux chocs extérieurs, selon trois dimensions essentielles : a) un ciblage géographique, (b) un ciblage catégoriel combinant des critères de potentiel productif des organisations paysannes et (c) un ciblage individuel réalisé au niveau communautaire parmi les agriculteurs les plus vulnérables (voir tableau 5). Les différentes méthodes ont été mises au point en fonction du niveau du ciblage, allant du niveau régional au niveau des agriculteurs.

Les intervenants ont commencé par envisager la possibilité de cibler deux régions différentes qui présentaient un nombre différent de cantines scolaires afin d'évaluer les différences de mise en œuvre et de performance dans différents contextes. Cette possibilité a par la suite été rejetée, car il a été estimé qu'au vu des ressources limitées des projets, il serait plus rentable de se concentrer sur une zone géographique plus limitée afin de recueillir des résultats plus solides en vue d'une possible expansion.

TABLEAU 3

Compte-rendu du processus de ciblage

Type de ciblage	Catégorie de bénéficiaires	Critères du Ciblage
Géographique	1 région (Maradi)	PAM : <ul style="list-style-type: none"> • Au moins une des 24 communes de convergence PAM, UNICEF et FAO ; • Maximum deux communes en fonction des ressources disponibles pour le projet ; • Les communes avec le plus grand nombre de cantines scolaires ou le plus grand nombre d'élèves ; FAO : <ul style="list-style-type: none"> • Une région où les conditions édapho-climatiques permettent un bon développement des cultures choisies ; • Une région avec un excédent alimentaire pour ne pas faire pression sur les stocks destinés à l'autoconsommation ; • Une région où les paysans possèdent des connaissances techniques satisfaisantes pour obtenir un bon rendement ; • Une région où les paysans sont bien organisés ; • Une région où les paysans sont habitués aux procédures de commercialisation.
	3 communes (Koran Habjia, Kornaka, Chadakori)	
Catégoriel	24 unions d'agriculteurs (soutien productif)	<ul style="list-style-type: none"> • Un minimum d'organisation administrative : comité de gestion élu (président, trésorier, secrétaire), statut de fonctionnement, compte en banque ; • Production suffisante pour la vente (selon les OP eux-mêmes) ; • Expérience préalable en matière d'achats locaux du PAM ; • Participation aux programmes de champs-écoles, voyage d'études sur les techniques culturales mil-niébé ; • Connaissance du matériel végétal et expérience de la multiplication de semences.
	7 unions d'agriculteurs (commercialisation)	
Individuel (ciblage communautaire)	611 agriculteurs (soutien productif)	<ul style="list-style-type: none"> • Appartenance à une organisation paysanne de base affiliée à une union couverte par le programme ; • Appui à la mise en place d'une surface maximale de 1,25 ha par membre ; • Respect du critère du genre (50% de femmes et 50% d'hommes) ; • Respect du critère de l'accès à la terre (sauf en cas d'OP exclusivement constituées de femmes) ; • Se trouver dans un village situé dans un rayon de 10 km du siège de l'Union ; • Participer activement aux activités associatives de l'union ; • Adhésion volontaire aux achats locaux proposés par le PAM.
	572 agriculteurs (commercialisation)	

Source : élaboré par les auteurs à partir de PAM, FAO (2014).

Les populations rurales et pauvres ont été retenues pour constituer les principales cibles du programme, bien que la vulnérabilité des ménages n'ait pas été le critère exclusif des interventions du PAA Afrique. La stratégie de ciblage s'est davantage fondée sur la mise en valeur des ressources existantes (humaines, institutionnelles, facteurs de production, etc.) afin de profiter des atouts et de l'expertise des différents organismes impliqués, dans le cadre plus stratégique des communes de convergence.

En résumé, le processus de ciblage du PAA au Niger comporte quatre aspects dignes d'attention : a) la convergence entre les organismes et l'influence de leurs décisions,

b) la participation limitée de la communauté, c) l'accent mis sur de plus larges critères, fondés sur la capacité de réponse des agriculteurs, et l'inclusion du critère de la surface des terres en guise de proxy pour toucher les agriculteurs les plus vulnérables (la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire elle-même n'apparaît pas explicitement comme un critère) et d) la participation considérable des agricultrices.

4.1 LE CHOIX DE LA RÉGION : MARADI

Le ciblage de la zone d'intervention a cherché à privilégier la synergie des interventions menées par les partenaires de développement dans le cadre du renforcement de la résilience des populations face aux chocs et aux effets du changement climatique et de la dégradation des ressources et moyens d'existence des ménages de plus en plus vulnérables.

Les critères sur lesquels repose ce choix sont énumérés dans le tableau 5. Il convient de noter qu'à tous les niveaux du processus de ciblage, l'influence discrétionnaire des partenaires de mise en œuvre (FAO et PAM) a eu un impact considérable sur le choix des participants. Cette influence a assuré de bons résultats de mise en œuvre au Niger et permis de définir des critères techniques clairs, de faire participer les communautés au ciblage et même de veiller à ce que les groupes sélectionnés soient effectivement impliqués.

La région de Maradi est l'une des plus peuplées du pays. Sa population dépasse les 3 millions d'habitants, dont environ 80 pour cent vivent en milieu rural. Les terres agricoles y occupent 71,5 pour cent du territoire, suivis de 25 pour cent de terres pastorales et de 3,5 pour cent de terres forestières. Les principales cultures sont les céréales, comme le mil et le sorgho, le niébé et quelques cultures irriguées comme le manioc, la patate douce et les légumes. Le système de production est de type agro-pastoral extensif à faible stock en matière organique. La main-d'œuvre disponible est estimée à trois actifs agricoles par ménage de taille moyenne de huit personnes. La pluviométrie y est désormais très faible et varie de 300 à 600 mm.

En ce qui concerne les associations régionales, on peut citer la Fédération des unions des organisations des professionnelles agricoles du Niger (FUOPAN/SA'A) et la fédération Fuma Gaskiya, qui totalisent à eux deux 18 304 membres, le branche de Maradi de l'Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger, avec 25 000 éleveurs, et l'Union des producteurs de semences d'Aguié, Al Héri, avec 300 membres.

4.2 LE CHOIX DES COMMUNES ET LA PARTICIPATION DES ORGANISATIONS PAYSANNES

Le choix des communes s'est fait en fonction de l'expérience des différents organismes de la région, notamment la FAO, le PAM et l'UNICEF (pour de plus amples informations à ce sujet, consulter l'Encadré 2), de la proximité du plus grand nombre de cantines scolaires et du plus grand nombre d'élèves. Comme pour le choix de la région, l'objectif consistait à assurer la viabilité de l'initiative et à l'inscrire dans des efforts plus inclusifs de développement dans la région. À ce niveau, le ciblage a aussi mobilisé les acteurs régionaux, dont la Direction régionale de l'agriculture de Maradi, la chambre régionale de l'agriculture de Maradi et les fédérations d'agriculteurs FUMA, SA'A, FUCR, ainsi que l'Union NAZARI. Ces différents acteurs ont fourni des informations sur les cantines scolaires, le potentiel productif et la présence de groupements organisés.

ENCADRÉ 2

Communes de convergence : une approche de résilience

Depuis 2014, le gouvernement du Niger et le système des Nations Unies travaillent dans le cadre de l'Initiative 3N sur la mise au point d'une approche holistique. L'objectif fondamental des communes de convergence consiste à rationaliser les interventions des différents partenaires de développement en effectuant une convergence géographique, programmatique et opérationnelle des initiatives au pays. Un travail séquentiel et multi-agence est en cours pour la mise en œuvre progressive d'un paquet intégré et multisectoriel visant à renforcer la résilience des communautés (Nations Unies 2015).

Un total de 35 communes a été jugé prioritaire par le gouvernement et l'ONU au vu de leur degré de vulnérabilité, de la typologie des régions et des opportunités existantes. Deux communes sur les trois ciblées par le PAA Afrique (Kornaka et Chadakori) font partie de cette approche, une condition émise par les partenaires pendant l'analyse du ciblage. Ce travail conjoint vise à progressivement intégrer les initiatives du PAM et de la FAO, au-delà des achats locaux, en faisant entrer l'UNICEF parmi les parties prenantes.

Malgré les efforts de coordination, cette approche se heurte encore à la difficulté de passer de la théorie à l'action et de surmonter les limites liées aux mandats et modalités de financement des organismes. Même si l'approche privilégie la commune comme point d'entrée, il convient de préciser que les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des initiatives peuvent varier (dans le cas du PAA, les organisations paysannes ont été l'épicentre de l'intervention, étant donné la nature du programme). Pour la phase actuelle du programme, le PAM et la FAO envisagent déjà de mener une intervention conjointe visant à intégrer les bénéficiaires des achats locaux du PAA aux bénéficiaires des modalités cash for work du PAM.

TABLEAU 4

Caractéristiques des communes ciblées

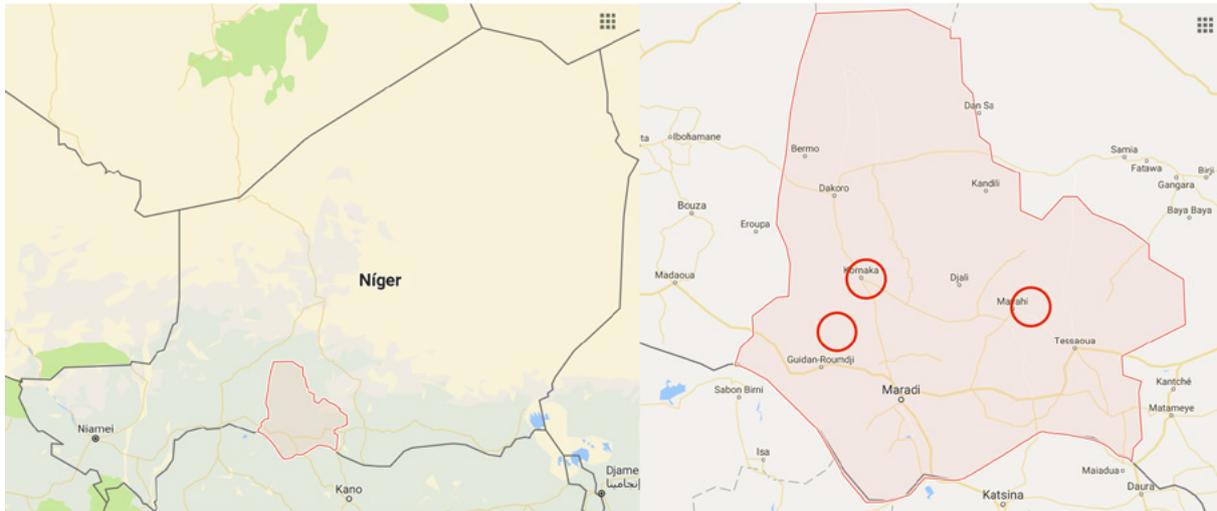
Département	Disponibilité de production	Nombre d'écoles avec cantines	Nombre d'élèves	Communes bénéficiaires	Présence de groupements organisés
Maiyhi	Bonne	6	2063	Koran Habjia	FUCR
Dakoro	Bonne	49	8416	Kornaka	Union Nazari
Guidan Roundji	Bonne	5	1124	Chadakori	FUMA et SA'A

Source : FAO ; PAM (2014).

Un comité composé de la FAO, du PAM et du Gouvernement a ensuite été chargé de définir les groupements paysans et les cantines scolaires bénéficiaires, à la suite d'une mission menée à des fins de sensibilisation et de consultation dans la zone d'intervention. Les échanges avec les partenaires de mise en œuvre, dont l'Institut national de recherche agricole du Niger (INRAN), la Direction régionale de l'agriculture et les fédérations des producteurs ont permis de définir le champ géographique d'intervention, d'identifier les organisations de paysans aptes à participer à la mise en œuvre du projet et de définir les modalités techniques de leur participation.

Le ciblage des producteurs individuels au sein des unions d'OP s'est ensuite basé sur des critères qui ont été discutés avec les partenaires techniques du projet, tels qu'énumérés dans le tableau 5. Avec des missions préparatoires, les fédérations ont mandaté les unions sélectionnées pour procéder au ciblage individuel des agriculteurs concernés par les critères et sensibiliser les agriculteurs au processus de sélection et à l'ensemble du programme.

FIGURE 3

Zone d'intervention du projet pilote

4.3 CARACTÉRISATION DES GROUPES D'AGRICULTEURS CIBLÉS PAR LA FAO

Un total de 611 producteurs identifiés, dont 54 pour cent de femmes, a été sélectionné pour bénéficier de l'appui à la production agricole à travers la fourniture d'intrants et d'équipements, de formations techniques et de la garantie de la commercialisation de leur production. Ils sont organisés en 24 unions de petits paysans réparties dans trois communes rurales, où 60 cantines scolaires et 11 603 élèves bénéficient d'une assistance du PAM. Lors de l'évaluation, 572 producteurs dont 273 femmes (48%) ayant reçu un appui en amont de la production dans le cadre du projet PAA ont répondu à la demande d'achat.

Dans le cadre de ce processus, l'élément de vulnérabilité se reflète notamment dans les critères relatifs à la taille des terres et des actifs des ménages d'agriculteurs. Le PAM (2013) a montré que 77,5 pour cent des ménages participant au PAA Afrique peuvent être considérés comme très pauvres (62,2) et pauvres (15,3).⁸ À titre de comparaison, les premiers résultats de l'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture au Niger indiquent qu'environ 60 pour cent de la population est pauvre.⁹

On a d'ailleurs constaté qu'environ 70 pour cent des dépenses des ménages sont directement consacrées à l'alimentation et que moins de 2 pour cent seulement sont allouées aux achats d'intrants pour l'agriculture et l'élevage. Les principales activités des ménages sont l'agriculture, l'élevage de petit bétail et le travail rémunéré (migrant et local). Les actifs productifs les plus importants sont des parcelles de terre (1,5 à 2 hectares en moyenne pour les ménages considérés comme pauvres), le petit bétail et le travail rémunéré (FAO; PAM 2014). Au niveau national, les terres arables représentent en moyenne 3,4 hectares par personne (en considérant la population économiquement active dans l'agriculture).¹⁰ Les principales sources de revenus sont le travail migrant et local, les ventes de niébé, d'herbe et de bois de chauffage.

Les cultures les plus importantes sont le mil et le sorgho, associées au niébé ou au sésame. Les rendements sont bas, entre 200 et 400 kg/ha pour le mil et le sorgho, et entre 100 et 200 kg/ha pour le niébé. Les rendements moyens obtenus dans la zone en 2012

s'élevaient à 237kg/ha pour le mil et à 132 kg/ha pour le niébé (PAM 2013) ; en 2013, les rendements des céréales ont atteint 424,4 kg/hectare.

Une proportion très élevée de ménages dont le chef ne possède aucun niveau d'instruction ou d'alphabétisation latine ou coranique a en outre été relevée (plus de 46 pour cent). Seuls 14 pour cent en moyenne ont atteint le niveau primaire, 4 pour cent le niveau secondaire et moins de 1 pour cent le niveau supérieur (PAM 2013).

Il convient de noter la participation massive des agricultrices et de leurs organisations au PAA Afrique au Niger. Si elles représentent près de la moitié des participants au programme, elles ont par ailleurs su adopter efficacement des techniques améliorées pour augmenter leur production. Parmi leurs réussites figure surtout leur respect des contrats avec le PAM : les unions féminines ont en effet été les seules à respecter à 100 pour cent de ce qui avait été établi dans ces contrats pendant la phase pilote. Il s'agit de résultats encourageants, puisque la plupart des éléments apportés par le P4P soulignent l'impact considérable des achats locaux en faveur de l'égalité des genres en milieu rural. Les expériences menées par ce programme, fondé sur une stratégie ambitieuse et bien définie de genre, ont produit des résultats positifs en matière de renforcement des capacités, d'accès aux marchés, de multiplication des choix de commercialisation et de génération du revenu en résultant (PAM 2015).

4.4 INCIDENCES SUR LE PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE AXÉ SUR LES PETITS AGRICULTEURS

Cette sous-section vise à aborder les incidences de la sélection des agriculteurs participant au programme sur le processus de mise en œuvre du PAA, en accordant une attention particulière aux éventuelles opportunités et limites rencontrées en travaillant avec des agriculteurs pauvres de cultures non irriguées (principalement de céréales) vivant dans un contexte complexe.

Dans l'ensemble, les opportunités se rapportent à : a) la possibilité d'intervenir sur les marchés de grains non concurrentiels et de fixer les prix, b) l'impact potentiel sur les agricultrices et c) la construction et le renforcement de circuits courts. Les limites sont quant à elles liées : a) aux besoins et aux capacités des agriculteurs en matière d'outils disponibles pour les achats et b) à l'approvisionnement et la diversification.

Intervenir sur les marchés non concurrentiels et fixer les prix : dans le contexte de l'Afrique subsaharienne, les chaînes de valeur se composent de nombreux petits agriculteurs dispersés qui se caractérisent par une capacité de stockage très limitée, par la vente de petites quantités de produits de faible valeur, par un faible accès au marché des intrants et par une exposition à des risques élevés (Gálvez-Nogales et Fonseca 2014). En raison de ce manque de coordination, les dynamiques du marché s'avèrent souvent insuffisantes pour corriger de telles distorsions, qu'elles aggravent même parfois.

Tel est le contexte nigérien. Le marché des denrées alimentaires est soumis à un régime de libéralisation du commerce et des prix des produits agricoles et à la suppression des monopoles publics. Les prix des céréales varient énormément et peuvent même tripler en l'espace d'un an à cause de la spéculation, mais surtout de l'instabilité des volumes de production vivrière, de l'enclavement des zones et de la mobilité des populations (Le Moal 2013c).

Dans la région de Maradi, la demande est grande et la commercialisation ne représente donc pas un défi majeur pour les agriculteurs. Les céréales sont toutefois prises dans un cercle vicieux qui ne permet pas aux agriculteurs de voir leurs gains s'améliorer année après année,

car les commerçants font appel à des réseaux de récolte capables de mobiliser toutes les céréales mises sur le marché, favorisant ainsi une baisse des prix.

En réponse à cette dynamique de marché peu favorable, une stratégie de marchés institutionnels ciblant les petits agriculteurs permet de proposer d'autres opportunités d'insertion et d'inclure d'autres acheteurs, non seulement pour insérer les petits agriculteurs sur les marchés, mais aussi pour leur assurer un meilleur accès et une meilleure rémunération.

Dans le cas du PAA, la garantie de prix rémunérateurs aux agriculteurs a d'ailleurs entraîné une hausse des revenus, de la participation au programme et de la demande des organisations d'agriculteurs souhaitant devenir des fournisseurs du PAM.

Le tableau 2 résume les conditions de prix établies par les achats institutionnels. La valeur ajoutée générée par le différentiel des prix proposés par le PAA s'élevait à 18 596 000 FCFA (33 810 USD), ce qui représente une différence de 21 pour cent par rapport aux prix du marché. La rentabilité globale induite par les gains de production et le différentiel des prix s'est élevée à 69 pour cent, ce qui indique un immense potentiel de revenu qui, conjugué au renforcement des capacités organisationnelles et productives à moyen terme, peut entraîner de plus larges effets.

TABLEAU 5

Prix accordés aux agriculteurs du PAA Afrique (phase pilote)

	Prix accordés par le PAM	Prix locaux	Valeurs de production obtenues	Valeur résultant du différentiel de prix	Recettes des achats du PAA par producteur (moyennes)
Mil	240 FCFA/kg (0,43 USD)	202 FCFA/kg (0,36 USD)	60.000.000 FCFA (109 090 USD)	18 596 000 FCFA (33 810 USD)	117 000 FCFA (213 USD)
Niébé	340 FCFA/kg (0,61 USD)	272 FCFA/kg (0,49 USD)	45 560 000 FCFA (82 836 USD)		

Source : FAO (2014).

Cette approche présente clairement des limites, compte tenu notamment de la possibilité d'un plus vaste programme d'achats institutionnels. Il est impossible d'évaluer la mesure dans laquelle les commerçants influencent les prix locaux et, inversement, de connaître leur réaction aux prix pratiqués par un tel programme. À plus grande échelle, cette différence de prix pourrait exacerber les distorsions de prix pratiqués au niveau local ; quelques études se sont penchées sur cette hypothèse et sont parvenues à des résultats contrastés.

Impact potentiel sur les agricultrices : Un ciblage sensible à l'égalité des genres peut en outre renforcer encore davantage l'impact des achats locaux. Selon le Programme alimentaire mondial (2013), les agricultrices ont commercialisé en 2013 une production inférieure de moitié à celle commercialisée par les hommes et ont perçu pour cette production un montant inférieur à celui perçu par les hommes. Elles se trouvent par ailleurs confrontées à des obstacles liés à la main d'œuvre, à l'accès aux services et à la disponibilité des terres ; un grand nombre d'unions de femmes participant au PAA travaillent dans des régimes communautaires pour tirer des rendements plus élevés de leurs parcelles. Seuls 7 pour cent des femmes ont par ailleurs déclaré être responsables des décisions liées à la commercialisation de la production (PAM 2014).

Les programmes d'achats locaux ciblant les femmes et leurs organisations peuvent donc élargir la palette limitée d'options de commercialisation et de génération de revenus dont elles

disposent. La forte participation des femmes par rapport aux autres agriculteurs témoigne de l'importance que revêtent les achats locaux à leurs yeux. Pendant la phase pilote, les unions exclusivement composées de femmes ont engrangé plus de réussites en matière d'adoption de techniques améliorées visant à augmenter la production, mais surtout en matière d'exécution des contrats conclus avec le PAM.

Les unions féminines ont d'ailleurs été les seules capables de respecter l'intégralité des dispositions du contrat. Suite aux opérations d'achats auprès des petits producteurs, elles ont pu fournir environ 796 tonnes d'aliments, dont 483,2 tonnes de niébé. L'importance de concentrer les investissements sur le développement rural et plus particulièrement sur les achats locaux auprès des femmes découle de leur importance socioéconomique et de leur exposition disproportionnée aux difficultés. Les femmes représentent 52 pour cent de la population nigérienne et 82 pour cent de la population rurale (Albarka 1999). Sur les 63 pour cent de Nigériens vivant en dessous du seuil de pauvreté, 73 pour cent sont des femmes chefs de ménage. Les femmes évoluent par ailleurs dans le secteur informel, ce qui entrave encore davantage leur accès au crédit et à d'autres facteurs de production (UA/CIEFFA 2010).

Construction et renforcement des circuits courts : Enfin, les coûts des opérations d'achat diminuent à mesure que d'autres acteurs que le PAM rejoignent ces programmes (en particulier les gouvernements), contribuant ainsi à renforcer la participation des petits agriculteurs dont les ressources sont limitées. À moyen terme, la diminution des circuits à peut réduire les coûts liés au transport et au stockage des grains, d'autant que les régions productrices et bénéficiaires de l'aide alimentaire coïncident souvent ou se trouvent à proximité les unes des autres.

L'organisme chargé de l'approvisionnement au Niger (Office des produits vivriers du Niger, OPVN) est lié au dispositif de gestion des crises alimentaires et estime que les opérations d'assistance alimentaire atteignent chaque année 10 milliards de FCFA (20 millions USD), dont 20 pour cent sont alloués aux dépenses logistiques. Il est reconnu que l'assistance alimentaire basée sur les achats locaux et régionaux comporte des avantages en matière de coût et d'augmentation des capacités (Lentz, Passarelli et Barrett 2013) ; étant donné l'état d'enclavement de nombreuses régions à déficit alimentaire au Niger, il existe une forte probabilité pour que ces mêmes avantages puissent être reproduits au niveau des petits agriculteurs.

Les besoins et les capacités des agriculteurs en matière d'outils disponibles pour les achats : Le développement des achats locaux auprès des petits agriculteurs dans des contextes marqués par une faible capacité institutionnelle présente de grands défis dans le domaine de la commercialisation. Dans le travail du PAA avec les organisations paysannes, les processus liés aux achats ont d'ailleurs été considérés comme figurant parmi les principaux obstacles. Dans l'ensemble, l'inadéquation entre les besoins et les capacités des agriculteurs d'une part et, d'autre part, les outils disponibles pour les achats ont limité les résultats des opérations.

Pour répondre aux besoins du PAM, les mécanismes d'achats en matière de procédures concurrentielles doivent être adaptés pour pouvoir signer des contrats avec les unions d'organisations paysannes, ce qui peut augmenter des coûts logistiques.¹¹ L'organisation elle-même reconnaît que, malgré les efforts déployés pour soutenir la production et la commercialisation, le volume obtenu à partir de petits agriculteurs est encore relativement faible, surtout si l'on considère les besoins de la région (pendant la phase pilote, les achats du PAA représentaient environ 10 pour cent de la quantité des vivres achetées localement par le PAM).¹² L'organisation a remarqué que plusieurs unions avaient rencontré des difficultés pour

atteindre la quantité annoncée avant la signature des contrats et que le taux de conformité s'élevait à 73 pour cent.

Ce phénomène s'explique par la réalisation de ventes parallèles au moment de la récolte ; par l'utilisation de certaines parties de la production à des fins de réserves alimentaires ou d'autres fins, telles que des banques de semences et des stocks destinés à payer des dettes ; par des erreurs d'estimation de la production et, dans certains cas particuliers, par des récoltes non satisfaisantes. Le PAM a également noté que les performances enregistrées par les achats de légumineuses sont légèrement supérieures à celles enregistrées par les achats de mil.

Ce constat trahit les limites de la planification des organisations paysannes en matière de commercialisation de leur production. Il s'avère également nécessaire que les acheteurs s'adaptent davantage au calendrier agricole et aux limites des petits agriculteurs en matière de revenu et de liquidités, qui poussent ces derniers à vendre une partie de leur production à d'autres acheteurs, même à des prix désavantageux. Pendant le deuxième cycle d'achats du PAA, les ménages ont en effet vendu plus de la moitié de leur production en seulement quatre semaines après la récolte. Dans l'ensemble, 56,6 pour cent des ménages invoquent le « besoin pressant de liquidités » comme principale raison (PAM 2014). Pour améliorer la performance des achats locaux des petits agriculteurs, il est essentiel de mettre en place un processus clair, adapté aux contraintes locales et bien diffusé auprès des organisations d'agriculteurs, ainsi que des délais de paiement suffisamment proches des récoltes.

Approvisionnement et Diversification : Au-delà des contraintes liées à la commercialisation, il existe également des contraintes majeures liées à la dépendance des petits agriculteurs aux cultures pluviales ; ces contraintes ont des conséquences sur la perspective d'une production stable et diversifiée destinée à l'alimentation scolaire. L'appui du PAA Afrique est axé sur le niébé et le mil, or les unions d'OP participantes ont fait état de potentiels de production pour d'autres cultures commerciales, principalement pour l'arachide. Il semble prometteur de soutenir la diversification des cultures chez les participants, non seulement pour augmenter l'offre destinée à l'alimentation scolaire, mais aussi pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des agriculteurs eux-mêmes ; pour ce faire, de plus amples investissements sont encore nécessaires, notamment en matière de technologie et d'irrigation. Pour atteindre une plus grande diversification, le moyen le plus approprié à court terme semble être l'inclusion d'autres organisations locales d'agriculteurs exerçant le maraîchage et la réalisation des ajustements nécessaires à cet effet.

La question de la diversification nous amène à un point essentiel pour garantir la faisabilité des programmes d'approvisionnement local auprès des petits agriculteurs : la durabilité. Tout d'abord, la dépendance des agriculteurs aux cultures commerciales (et pluviales) et aux intrants externes peut aggraver leur vulnérabilité. Selon les données disponibles, les précipitations ont considérablement diminué à Maradi au cours des dernières années ; les saisons sont plus courtes et les températures annuelles sont en hausse. L'une des zones les plus peuplées du Niger lutte également contre la croissance démographique et la pression qui en résulte, qui constituent d'importants moteurs de vulnérabilité socio-écologique (Mamouda 2011).

De même, des phénomènes comme l'urbanisation et la déforestation, conjugués à une agriculture extensive, ont contribué à la diminution de la fertilité des sols, un scénario qu'il ne sera pas possible de modifier par une utilisation accrue d'engrais chimiques. Ainsi, même si l'on doit reconnaître les énormes défis qu'il convient de relever pour remédier au déficit alimentaire de la région, on ne peut ignorer que l'approche conventionnelle reposant sur l'utilisation

d'intrants externes augmente les coûts pour les agriculteurs et peut créer une relation de forte dépendance (Le Moal 2013b).

5 DISCUSSIONS SUR LE CIBLAGE DANS LES PROGRAMMES D'ACHATS INSTITUTIONNELS

L'expérience du PAA au Niger met en évidence un grand nombre d'obstacles rencontrés par les programmes d'achats institutionnels dans des contextes similaires au contexte nigérien. Les résultats prometteurs récoltés par la phase pilote laissent également envisager d'éventuelles réussites en matière de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des petits agriculteurs et d'accès aux marchés résultant du ciblage. Elle suggère en outre que la viabilité de la participation des agriculteurs vulnérables à des programmes d'achats locaux dépendra d'abord d'un appui à la production bien ciblée, pérenne et continue.

- Définition des critères : Le contexte nigérien présente un certain nombre d'obstacles à la mise en place du ciblage. Les niveaux de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et de pauvreté y sont élevés et indiquent souvent que la distinction entre les différents niveaux de vulnérabilité n'apporte pas de différences significatives. Cette hétérogénéité laisse penser qu'il existe peut-être d'autres groupes vulnérables qui seraient susceptibles d'être intéressés par des achats locaux, mais ne sont pas couverts et dont l'admission dépendra de critères plus délimités. Dans un contexte de forte pauvreté, les programmes d'achats locaux peuvent toutefois recourir à des critères plus larges et moins restrictifs donnant accès à un processus moins coûteux (en matière de temps et de ressources), évitant les erreurs d'inclusion considérables et permettant encore d'atteindre les objectifs du programme.
- Approche axée sur les organisations paysannes : L'expérience du programme du Niger porte sur l'approvisionnement auprès de différents niveaux d'associations et se fonde sur différents niveaux pour mener diverses activités dans un dialogue continu sur le point d'entrée le plus approprié pour atteindre les objectifs du programme. Ce que suggère cette expérience, c'est que les achats auprès d'organisations caractérisées par un plus haut niveau d'agrégation sont plus appropriés en matière de garanties du respect des normes de qualité et de quantité contractuelles. L'approvisionnement auprès d'organisations paysannes de premier niveau peut convenir davantage aux modèles décentralisés, car il facilite la livraison directe aux écoles et permet d'inclure des produits frais. En général, ce niveau d'organisation pose toutefois de plus grandes difficultés en matière de logistique et de gestion.
- Inefficacité des systèmes alimentaires locaux : Étant donné que la commercialisation des céréales ne constitue pas un obstacle majeur pour les agriculteurs dans la région du PAA, l'objectif d'une stratégie d'achats institutionnels visant les petits agriculteurs consiste à offrir une meilleure intégration productive en incluant d'autres acheteurs susceptibles d'offrir des prix plus avantageux (surtout pendant la période de soudure) et de réduire l'influence hégémonique des intermédiaires, plutôt qu'à donner accès à des marchés situés dans des régions peu dynamiques. Il est donc impératif d'aborder le ciblage dans le contexte de marchés excessivement concentrés dont la dynamique n'exclut pas les petits agriculteurs et ne les maintient pas enfermés dans un cycle de pauvreté, comme cela semble être le cas au Niger.

Le suivi des systèmes d'information de prix et la mise en œuvre d'interventions plus globales visant à promouvoir des marchés concurrentiels constituent d'ailleurs des outils essentiels pour générer un environnement favorable au fonctionnement des achats institutionnels à plus grande échelle et pour encourager les petits agriculteurs. Un programme d'achats institutionnels ne doit pas dépendre uniquement se fonder sur des méthodes de tarification pour assurer un salaire plus élevé, mais doit également s'accompagner de politiques plus globales liées à la promotion d'environnements stables et compétitifs.

- Construire une approche genre : l'expérience du Niger suggère que les programmes d'achats institutionnels ciblant les agriculteurs vulnérables peuvent avoir des effets positifs, notamment pour les femmes. Les femmes sont normalement maintenues hors de la prise de décision en matière de commercialisation et se trouvent plus généralement confrontées à de plus grandes difficultés pour accéder aux services agricoles en général (PAM, 2013, 2014). Ce sont d'ailleurs les unions de femmes qui ont enregistré les meilleurs résultats en matière de respect des contrats du PAM dans le PAA, puisqu'elles ont été les seules à pouvoir livrer 100 pour cent des produits convenus dans le contrat. Le maintien d'une approche centrée sur les organisations paysannes comporte également des opportunités particulières, puisqu'une telle approche constitue un canal important pour la commercialisation des productions féminines.

Dans l'ensemble, l'expérience du Niger illustre la viabilité des programmes d'approvisionnement institutionnel axés sur les agriculteurs les plus vulnérables à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire, dans la mesure où la vulnérabilité ne s'accompagne pas d'une absence complète de facteurs de production (main-d'œuvre insuffisante, accès limité à la terre et à l'eau, etc.). Le succès de ces initiatives dépend de la convergence entre des initiatives d'investissement et de développement rural et des achats locaux. Plus la disponibilité des capacités d'investissement sera grande, plus ces initiatives auront de succès.

À cet égard, il est nécessaire de produire davantage de littérature s'interrogeant sur la façon de créer des synergies entre la protection sociale et les interventions agricoles à travers le ciblage pour fournir de meilleurs cadres analytiques. Un certain nombre de questions n'a pas été exploré, comme celles des synergies potentielles, de la pérennité de l'inclusion productive et de la position des femmes au sein des programmes d'achats institutionnels. De même, l'existence de données plus détaillées au niveau régional sur les moyens de subsistance des agriculteurs et la dynamique des marchés pourrait aider à mieux évaluer l'impact des programmes d'approvisionnement institutionnels dans les régions caractérisées par une forte vulnérabilité.

RÉFÉRENCES

- Albarka, Maurice. *Situation des femmes rurales et des organisations populaires au Sahel: actions concrètes en vue de la prise en compte de leur contribution au développement par les responsables politiques et les planificateurs*. Consultation de Haut Niveau sur les femmes rurales et l'information, Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 1999.
- Al-Hassan, Ramatu M., Daniel B. Sarpong, and Akwasi Mensah-Bonsu. *Linking smallholders to markets*. Ghana Strategy Support Program (GSSP) Background Paper, Accra : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, 2006.
- Bouyer, Olivier. *Appuis-conseils aux Fédérations de producteurs agricoles pour utiliser les fonds de garantie de crédit mis à disposition par le Projet IARBIC*. Rapport Final, SalvaTerra SAS, 2012.
- CFS. *CFS High-Level Forum on Connecting Smallholder to Markets*. Background Document, Rome : Comité sur la sécurité alimentaire mondiale, 2015.
- De Schutter, Olivier. *The Power of Procurement: Public Purchasing in the Service of Realizing the Right to Food*. Briefing Note 08, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, 2014.
- DRA. *Rapport d'Evaluation des Activités du PAA/FAO/PAM Campagne Agricole 2013*. Région de Maradi: Direction régionale de l'agriculture de Maradi, 2013.
- FAO. *Country Profile: Niger*. Document de la Division de Statistique de la FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2015.
- FAO; PAM. «Rapport Conjoint FAO-PAM de la Phase Pilote du PAA au Niger.» Document de travail du Programme PAA Afrique, Document de travail du Programme PAA Afrique, 2014.
- FUOPAN SA'A. *Rapport Final Activités du Projet PAA/FAO au niveau des Unions de Sarkin Hatsi*. Document du Secretariat Executif, Fédération des unions des organisations des professionnelles agricoles du Niger, 2013.
- Gálvez-Nogales, Eva, et Jorge Fonseca. *Institutional Procurement of Staples from Smallholders: The case of purchase for progress in Ethiopia*. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2014.
- GATANCI. *Rapport Annuel d'Activités de l'Union des Fédérations des Producteurs du Niger (UFPN GATANCI)*. Union des fédérations des producteurs du Niger UFPN, 2014.
- Grisa, Catia, Claudia Job Schmitt, Lauro Francisco Mattei, Renato S. Maluf, et Sergio Pereira Leite. «Contribuições do Programa de Aquisição de Alimentos à Segurança Alimentar e Nutricional e à criação de mercados para a agricultura familiar.» *Agriculturas*, Vol. 08 No. 3 2011: 34-41.
- Hoof, Frans van, et Diop Aliou Demme. *Rapport de la mission d'évaluation indépendante du projet IARBIC*. Document de projet (GCP/NER/047/MUL), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2011.
- Lavallée, Emmanuelle, Anne Olivier, Laure Pasquier-Doumer, et Anne-Sophie Robilliard. *Le ciblage des politiques de lutte contre la pauvreté : quel bilan des expériences dans les pays en développement ?* Document de travail n° 79, Agence française de développement, 2009.
- Le Moal, Marcos F. «Analyse de la mise en œuvre du projet pilote PAA Afrique.» Rapport de Consultant International FAO/PAM/HC3N, Niamey, 2013a.
- Le Moal, Marcos F. *Contributions pour l'élaboration d'une stratégie de mise à l'échelle d'achats locaux d'aliments auprès des petits producteurs*. Rapport consultant international FAO-PAM, Niamey : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2013b.

Le Moal, Marcos F. *Diagnostic des capacités d'organisation et de production*. Rapport Consultant International (PAA Afrique), Niamey : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2013c.

Le Moal, Marcos F. *Evaluation préliminaire des opérations d'achats locaux*. Niamey : Programme alimentaire mondial, 2014a.

Le Moal, Marcos F. *Rapport de Passation d'Activités PAA Afrique*. Document de Travail, Niamey : Programme alimentaire mondial, 2014b.

Lentz, Erin C., Simone Passarelli, et Christopher B. Barrett. «The Timeliness and Cost-Effectiveness of the Local and Regional Procurement of Food Aid.» *World Development*, Vol. 49 septembre 2013: 9-18.

Mamouda, Moussa na Abou. «Climate change adaptation and food insecurity in Maradi District – Niger.» *Parcerias Estratégicas*, v. 16 n. 33 juil-déc. 2011: 53-74.

Nations Unies. «Les communes de convergence: de la théorie a la pratique.» *Food Security and Nutrition Network*. Mars 2015. <http://fsnnetwork.org/sites/default/files/resilience_convergence_unct_full_gc-20-03-14.pdf> (consulté le 22 avril 2015).

Nouri, Maman. *Rapport Atelier de Formation sur le système de culture en bandes alternées de mil et du niébé*. Convention de Partenariat INRAN PAA/AFRIQUE/FAO, Institut national de recherche agronomique du Niger (INRAN), 2013.

Nouri, Maman. *Rapport de Mission du Suivi Technique*. Convention de Partenariat INRAN PAA/AFRIQUE/FAO, Niamey : Institut national de recherche agronomique du Niger (INRAN), 2014.

PAA Africa. «Phase II Umbrella Document.» Document de travail du programme PAA Afrique, 2013.

PAM. *Purchase for Progress (P4P): Final Consolidated Procurement Report (September 2008 — December 2013)*. Rome : Programme alimentaire mondial, 2014.

PAM. *Purchase for Progress: Reflections on the Pilot*. P4P Global Learning Series, Rome : Programme alimentaire mondial, 2015.

PAM. *Rapport de l'enquete de base sur les achats locaux auprès des petits producteurs*. Document de Travail, Programme alimentaire mondial, 2013.

PAM. *Rapport de l'enquete de base sur les achats locaux auprès des petits producteurs*. Document de Travail, Programme alimentaire mondial, 2014.

Sen, Amartya. «The Political Economy of Targeting.» Dans *Public spending and the poor: theory and evidence*, de édité par D. van de Walle & K. Nead, 11-24. Johns Hopkins University Press, 1995.

Swensson, Luana F. Joppert. *Institutional Procurement of Food from Smallholder Farmers: The Case of Brazil*. Document de Référence, Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2015.

Tirivayi, Nyasha, Marco Knowles, et Davis Benjamin. *The interaction between social protection and agriculture: a review of evidence*. From Protection to Production Background Paper, Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2013.

UA/CIEFFA. *Programme d'Appui à l'Autonomisation des Femmes Rurales et Périurbaines au Niger (PAAFRPN)*. Projet Conjoint "UNESCO-CIEFFA" pour le Renforcement de Capacités de l'UA/CIEFFA, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2010.

Union africaine. «Malabo Declaration on Accelerated Growth and Transformation for Shared Prosperity and Improved Livelihoods.» Déclaration de l'Union africaine pour la réunion de Malabo, Malabo, 2014.

NOTES

3. Pendant la phase de consolidation (2013 – 2015), le projet a été étendu aux régions de Zinder, Dosso et Tahoua.
4. Pour en savoir plus : <<https://www.wfp.org/purchase-progress>>.
5. Pour en savoir plus : <<http://www.fao.org/in-action/iarbic/accueil/fr/>>.
6. La production de niébé a connu une forte chute en 2012-2013 à cause d'une mauvaise fructification (formation des gousses) dans la région de forte production qu'est Maradi. Les bons résultats des agriculteurs du PAA Afrique peuvent donc s'expliquer par le traitement chimique du niébé, réalisé par la FAO et les services déconcentrés de l'agriculture.
7. Cette approche visant à augmenter les possibilités d'achat du PAM est compatible avec l'expérience du PAA Afrique, qui montre que les achats locaux auprès des petits agriculteurs ont de plus grande chance d'être viables lorsque l'on envisage différentes modalités et différents niveaux d'achats.
8. Il est ici question de pauvreté en conditions de vie, appréhendée à travers un score calculé sur la base des biens que possèdent les ménages et qui entrent dans plusieurs catégories : le logement, les objets de valeurs, les moyens de communication, les moyens de divertissement, les moyens pour les travaux champêtres et les moyens de transport. En fonction du score calculé, chaque ménage peut être considéré comme « très pauvre », « pauvre » ou dans une situation « acceptable » (PAM 2013).
9. La pauvreté définie comme un agrégat des indicateurs de bien-être et des indicateurs de pauvreté monétaire.
10. Profil pays du Niger dressé par la Banque mondiale : <<http://data.worldbank.org/country/niger>>.
11. L'expérience du PAA Afrique au Niger ne fournit pas assez d'éléments pour affirmer que les programmes des marchés institutionnels ciblant les plus vulnérables entraîneront des coûts financiers et humains plus élevés qu'en travaillant avec d'autres groupes. Un compte rendu plus détaillé du processus d'élaboration de contrats peut révéler ces différences de coûts (notamment en temps/personnel), mais les données sont encore insuffisantes.
12. Il faut préciser que dans le cadre des achats du PAM, les achats locaux couvrent tous les achats effectués dans le pays, et pas uniquement ceux effectués auprès des petits agriculteurs et de leurs organisations.



Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive

SBS, Quadra 1, Bloco J, Ed. BNDES, 13º andar
70076-900 Brasília, DF - Brésil
Téléphone: +55 61 2105 5000

ipc@ipc-undp.org ■ www.ipcig.org